

SÉANCE extraordinaire

LE 21 septembre 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 21 septembre 2017, à 17 h 15, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Denis Pelchat, Richard Duguay et Gilles Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

EST ABSENT : Monsieur le conseiller Luc Legresley.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

170921.216 PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM) - PLUSIEURS ROUTES MUNICIPALES

À la séance du conseil municipal de la ville de Chandler tenue le 21 septembre 2017, la résolution numéro 170921.216 a été adoptée et se résume comme suit :

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin pour un montant subventionné de 25 262 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Il est également résolu que monsieur Raymond Cyr, directeur financier soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville tout document pertinent, requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170921.217 ADOPTION – RÉGLEMENT NUMÉRO V-201-2017 VISANT LA CRÉATION D'UN PROGRAMME MUNICIPAL D'AIDE FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE AU PROGRAMME ACCÈSLOGIS (VOLET I ET II)

ATTENDU que la Société d'habitation du Québec a préparé et mis en œuvre le programme AccèsLogis (Volet I et Volet II) et que ce programme prévoit notamment qu'une municipalité peut préparer et adopter par

règlement un programme complémentaire au programme Accès Logis (Volet I et Volet II) en vue d'accorder au propriétaire toute forme d'aide financière, y compris l'octroi d'un crédit de taxes;

ATTENDU que le programme municipal complémentaire doit être approuvé par la Société d'habitation du Québec;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du conseil le 11 septembre 2017;

ATTENDU que le projet de règlement V-201-2017 a été adopté à la séance du conseil tenue le 11 septembre 2017;

POUR CES RAISONS, Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que ce Conseil adopte le règlement numéro V-201-2017 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170921.218 AUTORISATION - OUVERTURE D'UNE MARGE DE CRÉDIT –
RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉALISATION DE TRAVAUX
DE RÉFECTION AU CENTRE SPORTIF CLÉMENT-TREMBLAY
DE CHANDLER ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 2
550 000 \$**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'autoriser monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, à procéder à l'ouverture d'une marge de crédit pour la réalisation dans le cadre des travaux de réfection au Centre sportif Clément-Tremblay de Chandler (règlement numéro V-199-2017).

Il est également résolu d'autoriser monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, à signer tous les documents requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170921.219 VENTE DE TERRAIN – MONSIEUR RÉAL MICHEL

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que la Ville de Chandler vende à monsieur Réal Michel une partie du lot 4 509 860 connue comme étant une partie de l'ancienne route 6 située à front du lot 4 510 070 propriété de monsieur Réal Michel.

Que cette vente soit faite sans aucune garantie et aux risques et périls de l'acquéreur pour une considération de six cents dollars (600 \$) plus taxes, le cas échéant;

Que les frais honoraires professionnels relatifs à cette vente soient assumés par monsieur Réal Michel;

Que le directeur général et greffier soit autorisé à signer l'acte de vente pour et au nom de la ville ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires afin de donner plein et entier effet aux présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170921.220 AUTORISATION - BUREAU DE LA SAAQ CHANDLER - RESPONSABLE

CONSIDÉRANT que monsieur Marcel Molloy agit comme responsable du bureau de la société automobile du Québec dont la ville de Chandler est mandataire;

CONSIDÉRANT que monsieur Marcel Molloy sera en arrêt de travail pour une période de huit semaines;

CONSIDÉRANT que nous devons avoir un responsable pour le bon fonctionnement du bureau de la SAAQ de Chandler;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que monsieur Denis Cormier assumera le rôle de responsable du bureau de la SAAQ de Chandler pendant l'absence de monsieur Marcel Molloy.

Il est également résolu qu'une augmentation salariale de 1,25\$/h sera accordée à monsieur Denis Cormier lorsqu'il sera responsable du bureau de la SAAQ de Chandler en remplacement de monsieur Marcel Molloy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170921.221 DÉPÔT – PROJET-PILOTE D'UN PROGRAMME DE PRÉ-RETRAITE POUR LES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS DE LA VILLE DE CHANDLER

Ce Conseil prend acte de dépôt du programme de préretraite – projet pilote 2017-2018. Le document sera adopté à une séance ultérieure du Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170921.222 EMBAUCHE – DIRECTEUR FINANCIER – VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de monsieur Raymond Cyr, directeur financier, prévue au mois de février 2018 ;

CONSIDÉRANT qu'après avoir passé par un processus d'évaluation spécifique à l'emploi, monsieur Glenn Clément a été recommandé favorablement par la firme Emplois Compétences ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraîche, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais de procéder à l'embauche de monsieur Glenn Clément à titre de directeur financier pour la Ville de Chandler avec une probation de six (6) mois au terme de laquelle une évaluation par une firme de vérification sera effectuée.

Considérant les avis partagés, le vote est demandé;

Messieurs les conseillers Richard Duguay, Denis Pelchat et Christian Dea proposent plutôt qu'une procédure de recrutement à l'externe soit exercée à l'externe soit au niveau de la MRC du Rocher-Percé avant de proposer l'embauche d'un candidat pour occuper ce poste.

La proposition de monsieur le conseiller Gilles Daraîche est donc rejetée et monsieur Roch Giroux devra procéder à un affichage à l'externe en vue d'embaucher un directeur financier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170921.223 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Richard Duguay propose la levée de l'assemblée à 17h30.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et greffier